

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CA DE PÂQUES A LA RIPPE

du 23 au 26 avril 2019

Enfants scolarisés de 1P à 7P

- * Les enfants carougeois sont prioritaires
- * Les enfants dont les parents travaillent à Carouge sont directement inscrits sur liste d'attente prioritaire. Ensuite, sont inscrits les enfants dont les parents n'habitent pas et ne travaillent pas à Carouge.
- * Rappel : Toute inscription confirmée est facturée, même si l'enfant ne vient pas (sauf avec un certificat médical).
- * La fiche d'inscription sera enregistrée lorsqu'elle sera reçue à la Maison de Quartier. En cas d'impossibilité d'inscription, la MQC prendra contact avec vous.

VOTRE ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

NPA : Ville :

Lieu de scolarisation : Degré :

Lieu et adresse professionnelle des parents s'ils ne sont pas domiciliés sur la commune de Carouge :

J'INSCRIS MON ENFANT POUR (cocher ce qui convient):

toute la semaine

mardi 23.04

mercredi 24.04

jeudi 25.04

vendredi 26.04

Pour la facturation, cochez la tranche de revenu RDU ANNUEL du groupe familial dans la 1^{ère} colonne

| cocher ici | Revenu RDU (annuel) | Semaine | | | journée | | |
|---------------|--------------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | | 1er enfant inscrit | Total pour 2 enf. inscrits | Total pour 3 enf. Inscrits | 1er enfant inscrit | Total pour 2 enf. inscrits | Total pour 3 enf. Inscrits |
| | Moins de 30'000.- | Frs 50.- | Frs 90.- | Frs 120.- | Frs 10.- | Frs 18.- | Frs 24.- |
| | De 30'001.- à 42'000.- | Frs 60.- | Frs 110.- | Frs 150.- | Frs 12.- | Frs 22.- | Frs 30.- |
| | De 42'001.- à 54'000.- | Frs 75.- | Frs 140.- | Frs 195.- | Frs 15.- | Frs 28.- | Frs 39.- |
| | De 54'001.- à 66'000.- | Frs 90.- | Frs 170.- | Frs 225.- | Frs 18.- | Frs 34.- | Frs 45.- |
| | De 66'001.- à 84'000.- | Frs 105.- | Frs 200.- | Frs 270.- | Frs 21.- | Frs 40.- | Frs 54.- |
| | De 84'001.- à 102'000.- | Frs 130.- | Frs 250.- | Frs 360.- | Frs 26.- | Frs 50.- | Frs 72.- |
| | De 102'001.- à 138'000.- | Frs 175.- | Frs 340.- | Frs 495.- | Frs 35.- | Frs 68.- | Frs 99.- |
| | De 138'001.- à 174'000.- | Frs 215.- | Frs 420.- | Frs 615.- | Frs 43.- | Frs 84.- | Frs 123.- |
| | De 174'001.- à 210'000.- | Frs 250.- | Frs 490.- | Frs 720.- | Frs 50.- | Frs 98.- | Frs 144.- |
| | Plus de 210'000.- | Frs 270.- | Frs 530.- | Frs 780.- | Frs 54.- | Frs 106.- | Frs 156.- |

Attention : Merci de nous transmettre l'attestation RDU délivrée par le Centre de compétences du RDU (CCRDU), sans ce document l'inscription ne sera pas prise en compte.

Date : _____ Signature du représentant légal : _____

qui atteste par sa signature avoir pris bonne connaissance des "règles importantes" qui lui sont remises et en accepte les conditions.

Le répondant légal a rempli et nous a retourné :

la fiche sanitaire de l'enfant

l'autorisation pour les documents photo-vidéo



A retourner à la Maison de Quartier de Carouge, rue de la Tambourine 3, 1227 Carouge
Email : mq.carouge@fase.ch, Tél. 022.308.88.50

VOIR AU VERSO

AUTORISATION POUR DOCUMENTS PHOTO-VIDEO

Nom et Prénom de l'enfant :

Dans le cadre de nos activités, la réalisation de documents photos et/ou vidéo est pratique courante (jeux, sorties, anniversaires, fêtes, spectacles, etc.).

A tout moment, les parents sont en droit de voir les documents concernant leur enfant.

Ces documents peuvent être utilisés par la MQC (affichage de panneaux photos, bulletin d'infos, site internet de la MQC ou journaux de la commune).

Nous vous remercions donc de bien vouloir signer l'autorisation ci-dessous.

J'ai pris connaissance des modalités concernant les documents photos et/ou vidéo.
J'autorise la Maison de Quartier de Carouge à réaliser et à utiliser ces documents
comme indiqué ci-dessus.

Date :

Signature du représentant légal :

.....

.....

DOCUMENT A CONSERVER ET A LIRE ATTENTIVEMENT !

REGLES IMPORTANTES DU CA DE PÂQUES A LA RIPPE **du 23 au 26 avril 2019**

Accueil de votre enfant durant la semaine :

C'est avec grand plaisir que l'équipe d'animation du centre aéré va accueillir votre (vos) enfant(s) à la Rippe. Nous tenons à vous rappeler les horaires d'accueil des enfants comme suit :

Début de journée :

Nous accueillons les enfants dès 8h00 et jusqu'à **8h30 au plus tard** à la Maison de Quartier de Carouge (MQC), rue de la Tambourine 3, 1227 Carouge

Le départ en car pour La Rippe a lieu à 8h45 précises.

Si votre enfant est malade lors des trajets en car, nous vous prions de lui donner un médicament approprié et de nous en avertir.

Fin de journée :

- Du mardi au jeudi : 17h30 à la MQC
- Le vendredi : 16h30 à la MQC

A l'arrivée du car à la Tambourine, nous assurons une permanence **du mardi au jeudi jusqu'à 18h et le vendredi jusqu'à 17h.**

Nous n'assurons aucune surveillance au-delà de ces heures et vous remercions de venir chercher votre enfant au plus tard pour cet horaire.

En raison des conditions de circulation, un retard du car peut survenir. En cas de retard de notre part, vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone : 079.786.52.84.

Les activités

Chaque jour, différentes activités sont proposées aux enfants : jeux, bricolages, cuisine, balades, etc. Le repas de midi est réalisé sur place par un cuisinier avec l'aide des enfants qui le désirent. Le repas de midi et le goûter sont compris dans le prix.

NOS ATTENTES

Equipement :

L'habillement des enfants doit être pratique, chaud et non délicat, ainsi que des chaussures adaptées à la météo.

Vous voudrez bien donner aux enfants un **sac à dos avec une gourde, des habits de rechange et des pantoufles.**

Il est demandé que tous les vêtements et objets soient marqués au nom de l'enfant, y compris le sac. Néanmoins, l'enfant reste responsable de ses affaires.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés lors du centre aéré !

Merci de ne pas donner d'argent de poche et de bonbons.

Conditions d'inscription :

L'inscription doit être complète et remplie **lisiblement**. Le présent document ne doit pas nous être remis, il est à conserver par vous-même.

Une facture vous sera envoyée et devra être payée avant le début du centre aéré.

Les annulations doivent se faire **au plus tard 2 semaines avant la date prévue** sauf sur présentation d'un certificat médical. D'autres familles, en liste d'attente, pourraient en bénéficier.

Payer ne dispense pas de s'excuser : vous pouvez nous joindre au **022.308.88.50** le lundi et mercredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou durant la semaine dès 8h au **079.786.52.84** et nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Jours en attente :

Si une place se libère, nous vous avertirons en temps utile. Vous pouvez également vous renseigner auprès de notre secrétariat, tous les jours de **de 14h à 17h30** au tél. n° **022.308.88.50**.

Consignes aux parents

Les parents sont priés de rappeler à leur enfant qu'il doit respecter les consignes données par les responsables de l'encadrement. En cas de désobéissance, la responsabilité des parents et celle de leur enfant pourra être engagée.

En cas d'urgence, le responsable légal autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de l'enfant, y compris celles préconisées par un médecin.

Le responsable légal s'acquittera des frais occasionnés pour les soins donnés à son enfant, y compris les frais de transport. Il déclare que son enfant est assuré contre la maladie et les accidents en Suisse et à l'étranger.

Pour l'équipe d'animation,
Gauthier Lewerer